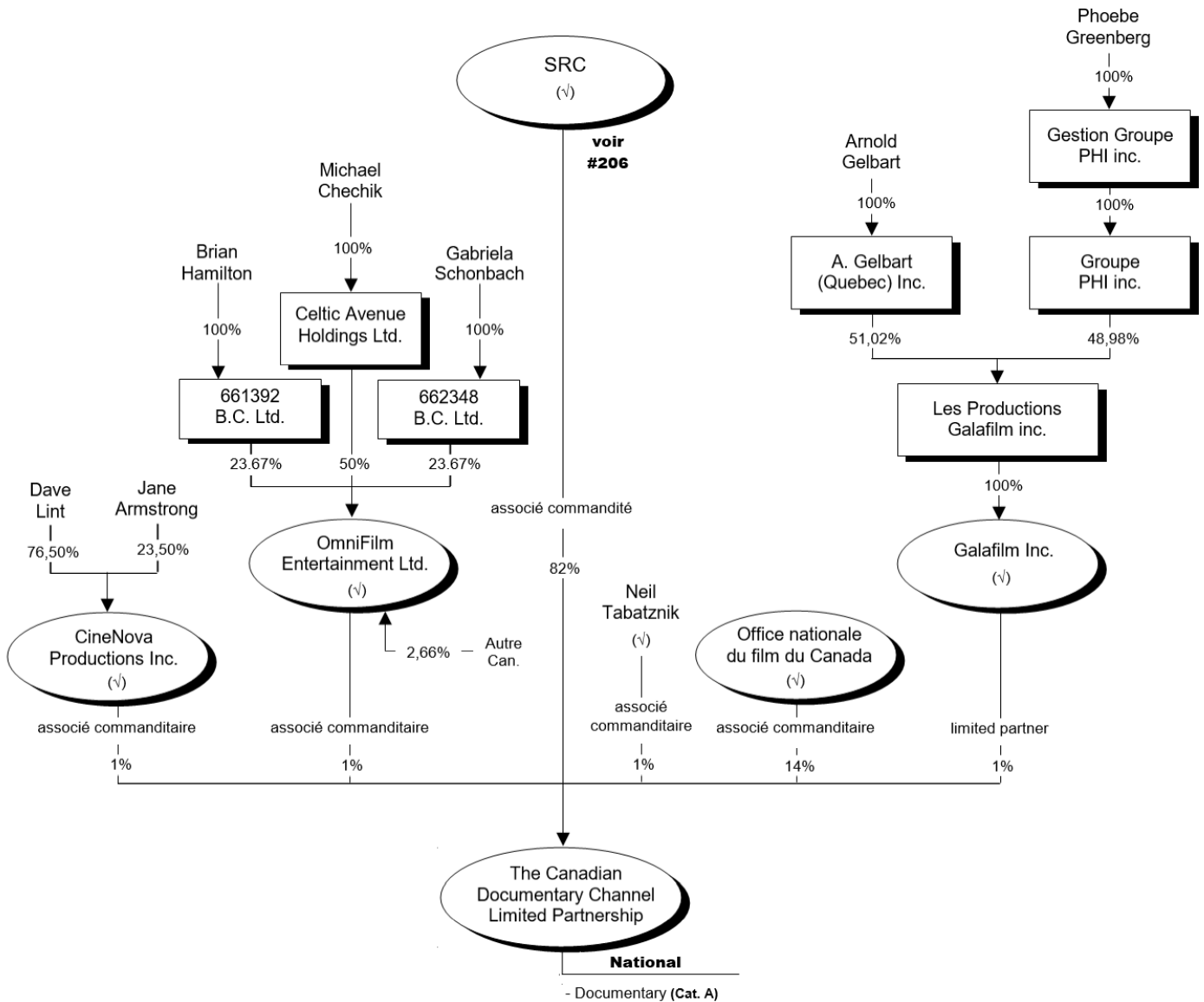


Documentary Service Spécialisé

Les pourcentages font référence aux droits de vote



(v) Les licences d'entreprises sous une société de personnes sont émises à tous les associés faisant affaires conformément à l'entente de société de personnes intervenue entre eux.

MISE À JOUR

CRTC 2013-554 – a approuvé le transfert du service spécialisé Documentary et l'émission d'une nouvelle licence aux nouveaux associés de The Canadian Documentary Channel Limited Partnership, suite à l'acquisition par M. Neil Tabatznik de l'unité détenue par Entertainment One Television BAP Ltd.

Mise à jour – 2015-11-18 – de l'actionnariat de The Canadian Documentary Channel Limited Partnership.

Décision administrative – 2018-05-25 – a approuvé un changement à la propriété d'OmniFilm Entertainment Ltd. (OmniFilm), associé commanditaire dans The Canadian Documentary Channel Limited Partnership, par le transfert des actions détenues par M. Michael Chechik dans OmniFilm à sa société de portefeuille Celtic Avenue Holdings Ltd. (2018-0192-8)

Décision administrative L2019-0025 – 2019-05-30 – a approuvé une modification à la propriété de The Canadian Documentary Channel Limited Partnership par le transfert à Groupe PHI inc. de 49 % des actions avec droits de vote détenues par Arnold Gelbart dans Les Productions Galafilm inc. (un actionnaire dans Galafilm inc. qui a son tour est un titulaire dans la société de personne).

AVIS

Les organigrammes de propriété du CRTC reflètent les transactions approuvées par le Conseil et sont établis en fonction des renseignements fournis par les titulaires. Le CRTC n'assume aucune responsabilité quant à l'écart entre ses données et celles provenant d'autres sources d'information, ou pour toute autre erreur ou omission qu'elles pourraient contenir.

ANNEXE

Notes : Les pourcentages sur cet organigramme font référence aux droits de vote seulement.

Société Radio-Canada est l'associé commandité détenant 82 % des unités dans The Canadian Documentary Channel Limited Partnership.

L'Office national du Film du Canada est un associé commanditaire détenant 14 % des unités dans The Canadian Documentary Channel Limited Partnership.

Les associés commanditaires suivants, détiennent chacun 1 % des unités dans The Canadian Documentary Channel Limited Partnership :

- CineNova Productions Inc. (propriété décrite ci-après)
- Galafilm Inc. qui à son tour est 100% détenue par Les Productions Galafilm inc. (propriété décrite ci-après)
- OmniFilm Entertainment Ltd. qui est détenue comme suit :
 - 50 % par Celtic Avenue Holdings Ltd. qui à son tour est 100 % détenue par Michael Checkik
 - 23,67 % par 661392 B.C. Ltd. (propriété décrite ci-après)
 - 23,67 % par 662348 B.C. Ltd. (propriété décrite ci-après) et
 - 2,66 % par autre actionnaire canadien
- Neil Tabatznik

CineNova Productions Inc. est 76,50 % détenue par Dave Lint. L'autre 23,50 % est détenu par Jane Armstrong.

Les Productions Galafilm inc. est détenue comme suit :

- 51,02 % par A. Gelbart (Quebec) Inc. qui à son tour est 100 % détenue par Arnold Gelbart et
- 48,98 % par Groupe PHI inc. qui a son tour est 100 % détenue par Gestion Groupe PHI inc. et qui a son tour est détenue 100 % par Phoebe Greenberg.

661392 B.C. Ltd. est 100% détenue par Brian Hamilton.

662348 B.C. Ltd. est 100% détenue par Gabriela Schonbach.

Les licences d'entreprises sous une société de personnes sont émises à tous les associés faisant affaires conformément à l'entente de société de personnes intervenue. Les titulaires et licences sont énumérées ci-après.

Société Radio-Canada (l'associé commandité), et CineNova Productions Inc., Galafilm Inc., l'Office national du Film du Canada, OmniFilm Entertainment Ltd. et Neil Tabatznik (les associés commanditaires), faisant affaires sous le nom de The Canadian Documentary Channel Limited Partnership, sont titulaires du service spécialisé suivant :

National

- Documentary (catégorie A)